

COMPTE-RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

LE VINGT CINQ OCTOBRE DEUX MIL DIX à 20h30 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur FORGEARD Robert, Maire.

Etaient présents : CRUCHET Jacky, BREBION Patrick, DEROUIN Joël, DROUET Dominique, LEBARBIER Christelle, RAGOT Christelle.

Etait absent excusé : COEURET Laurent.

Etait absent : BOURNEUF Georges.

LEBARBIER Christelle a été élue Secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2010

DÉLIBÉRATION EN MATIÈRE DE FISCALITÉ (TAXE D'HABITATION)

A compter du 1^{er} janvier 2011, la part départementale de la taxe d'habitation sera transférée à la Commune. Les abattements pratiqués par le Département ne s'appliqueront plus et seront remplacés par ceux pratiqués par la Commune.

Le gouvernement introduira (par un amendement au projet de la loi de finances 2011) un mécanisme qui neutralisera dans la très grande majorité des cas, les effets sur les contribuables de ce transfert.

Il n'y a donc pas lieu de délibérer sur les abattements de la taxe d'habitation.

ASSURANCE DU PERSONNEL

Le résultat de la mise en concurrence du contrat d'assurance groupe pour les risques statutaires (pour une échéance au 1^{er} janvier 2011) nous a été transmis par le Centre de Gestion.

Celui-ci est moins favorable (coût plus élevé pour garanties égales) que les propositions de notre assureur actuel pour l'échéance du 1^{er} janvier 2011.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide donc de ne pas souscrire à l'assurance groupe du Centre de Gestion, et de prolonger le contrat actuel.

COMPTE-RENDU DE DIVERSES RÉUNIONS (CONGRÈS DES MAIRES, SMIRGÉOMES, PERCHE SARTHOIS, DDT, EDF)

- La réforme des collectivités territoriales a largement été évoquée au congrès des Maires. Monsieur le Maire précise les principales orientations et le calendrier 2011 pour la mise en application des nouvelles dispositions.

- Dans le cadre du projet de modernisation du site du Ganotin (Ecorpain), le SMIRGEOMES va procéder à un investissement de 8,5 Millions € dans une unité de traitement mécano-biologiques. Ce procédé permet la séparation mécanique des déchets ménagers résiduels en plusieurs fractions valorisables.
La mise en service est prévue pour 2012 ; l'objectif est d'augmenter la capacité de traitement annuel à 20 000 tonnes.
Ceci se traduira immanquablement par une recrudescence des transports par camion.
Soyons vigilants quant à l'évolution de ce projet.
- Toutes les communes de la Communauté de Communes devraient avoir un chemin de randonnée inscrit dans le guide du Perche Sarthois.
- Le Conseil Général de la Sarthe, autorité concédante en matière de distribution publique d'électricité instaure la Taxe Locale sur l'Electricité, à compter du 1^{er} janvier 2011.
Elle servira à financer les travaux de renforcement et de sécurisation du réseau d'électricité en zone rurale (assuré jusqu'à ce jour sur les fonds propres du Département).

ASSAINISSEMENT : SUIVI DU DOSSIER

Passage du géomètre le 18 novembre pour le bornage de la parcelle que la Commune va acquérir.

PRÉPARATION BULLETIN MUNICIPAL

Date à prévoir, pour publication fin novembre.

QUESTIONS DIVERSES

Téléthon : prévoir une réunion, début novembre, avec l'association des Parents d'Elèves et le Comité des Fête, pour finaliser le dossier d'inscription et le détail de l'organisation.

Une préinscription téléphonique a déjà été effectuée.

100 ans de Mme Renvoisé : Le Conseil Municipal participera à l'apéritif, le samedi 30 octobre à 20h00, en présence des membres du Comité des Fêtes et de quelques personnes.

La séance est levée à 22 H 30, après lecture de ce PV.

Ayant délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents.